

## semaine du Droit

# La ville s'engage pour un accès de proximité

La mairie de Castelnaudary, dans le cadre du comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), organise la semaine du Droit, du lundi 4 au samedi 9 décembre. Cette manifestation a pour objectif de faire connaître les devoirs et les droits des citoyens dans la perspective de les défendre. Elle s'articule autour de deux grands axes : la sensibilisation du public scolaire et l'information du grand public. Une semaine, organisée par à l'initiative de Sarah el kahaz conseillère municipale déléguée à la sécurité, la prévention, la citoyenneté, le droit des femmes grâce à la participation de l'ensemble des partenaires du PAD. Vous pourrez également découvrir l'ensemble des services proposés par le point d'accès au droit, lieu incontournable pour obtenir des conseils juridiques et des accompagnements gratuits de proximité. Le point d'accès au droit est situé à l'ancien palais de justice (square Victor-Hugo). Dans le cadre de cette semaine, seront proposées les animations suivantes.

**Lundi 4 décembre :** Ciné, justice, débat, film « Ma vie de courgette », en partenariat avec le ministère de la Justice et celui de l'Éducation nationale (public scolaire).

**Mardi 5 décembre :** Reconstitution pédagogique d'un tribunal pour enfant, « La justice des mineurs », ancien palais de justice, salle d'audience, à 9 h 30, à 11 h 30 et à 14 h 30 (tout public).

**Mercredi 6 décembre :** Conférence « Les récentes évolutions du droit notarial », ancien palais de justice, de 14 h 30 à 16 h 30. Intervenant : Me Pierre-Emmanuel Boyer.



Sarah El Kahaz présente l'affiche./Photo DDM

**Jeudi 7 décembre :** Forum du droit « Connaître ses droits et les défendre », avec les partenaires du point d'accès au droit (retrouvez-les sur [www.ville-castelnaudary.fr](http://www.ville-castelnaudary.fr) — rubrique informations pratiques, point d'accès au droit).

**Vendredi 8 décembre :** Concours de plaidoirie sur la laïcité, ancien palais de justice, salle d'audience, à 9 h 30, parrainé par Me C. Gourlin-Abdeldjelil, avocate au barreau de Carcassonne.

**Samedi 9 décembre :** Conférences, ancien palais de justice, de 10 heures à 12 heures, avec la présentation des litiges de moins de 4 000 € qui peuvent être traités gratuitement au sein du tribunal de première instance par le magistrat Pierre Legras, et la présentation du métier d'écrivain public, par Ariane Serres et Dominique Houadria.

**Les partenaires du point d'accès au droit**

**Consultations juridiques.** Conseil départemental de l'accès au droit de l'Aude (CDAD), chambre des notaires, Ordre des avocats du barreau de Carcassonne, UFC Que choisir, Asseco 11, Confédération nationale du logement 11 (CNL).

**Conciliation, médiation.** Conciliateur de justice, Institut de médiation de l'Aude (IMA).

**Secteur associatif œuvrant pour l'accès au droit.** Ligue des Droits de l'Homme, écrivain public, Pepith audois, Association aide soutien psychologique social (AASPS).

**Service judiciaire de proximité.** Protection judiciaire de la jeunesse de l'Aude (PJJ).

**Conseils en architecture, urbanisme et environnement.** Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (Caue).

*Une manifestation organisée avec l'aimable soutien de la région Occitanie, Pyrénées-Méditerranée, du conseil départemental de l'Aude et de Véo-Ciné La Halle aux grains.*

## en bref

### CHEMINOTS RETRAITÉS

**> en assemblée.** L'assemblée générale de la FGRCF a eu lieu dans la salle des fêtes de Mas-Saintes-Puelles, il y a quelques jours, en présence de 70 personnes. Le président Jean-Marc Sanchez ouvrait la séance par une minute de silence en mémoire de nos amis disparus en cours d'année. Les objectifs fixés l'an dernier étant atteints, il signalait que le bureau réfléchissait, dès maintenant, aux activités 2018 qui seraient finalisées lors de la prochaine réunion de janvier, à l'occasion des vœux. Il faisait part du montant de la subvention accordée par le bureau de l'union de Toulouse pour la constance de l'association dans son recrutement, qui frôle aujourd'hui la centaine d'adhérents (33 adhésions dans les deux dernières années). Le président préconisait les prélèvements automatiques pour les cotisations en favorisant les cartes coupes, avec si possible l'adresse mail. Le chargé de communication argumentait sur les nouvelles dispositions des bons de transport et éteignait la rumeur sur la suppression des coupons voyages non utilisés des années passées. Méfiance, quand même, car nos gouvernants ont une fâcheuse tendance à rogner sur nos acquis, et particulièrement sur les régimes spéciaux. En l'absence d'achat matériel en 2017, le trésorier présentait un budget équilibré, agrémenté d'un léger bénéfice. Dans la foulée, la présente assemblée votait un accord à l'unanimité.

M. Taillandie nous signala que tous les retraités étaient dans une année d'attente, compte tenu du système de fonctionnement dans les futures lois de nos nouveaux gouvernants. Le nouveau bureau, à l'identique de 2017, était réélu à l'unanimité.

## territoire



Passation de pouvoirs au GAL./Photo DDM

# GAL : un nouveau président

Le GAL (groupe d'acteurs locaux) du Pays lauragais a un nouveau président. Philippe Greffier, président de la communauté de communes Castelnaudary-Lauragais audois, succède, en effet, à André Viola. « Le GAL, créé en 2009 dans le Pays lauragais, est un dispositif qui permet d'obtenir des financements européens Leader avec, derrière, des cofinancements région et département », explique le nouvel élu, soulignant qu'il accompagne les projets publics comme privés. Le programme Leader (liaison entre actions de développement de l'économie rurale) est un programme européen sur six ans — nous sommes dans la phase 2015-2020 — dédié aux territoires ruraux. « Les projets aidés vont dans le sens du développement économique, de l'emploi sur notre territoire et qui s'inscrivent sur cinq axes majeurs », poursuit-il avant de

les énumérer : tourisme pleine nature, développement et promotion de l'offre touristique, modernisation et structuration de l'offre culturelle, soutien à l'emploi local et à l'innovation, maintien de la qualité de service public de proximité. A titre d'exemple, le GAL a ainsi accompagné ou accompagnera les travaux du grand bassin à Castelnaudary, l'aménagement de sentiers de randonnée ; un gîte étape équestre ; le réseau, en Lauragais Bistrot de pays. En 2017, c'est 1,20 M€ de subventions qui ont été allouées, « avec un effet levier, puisque le total des investissements qu'il a permis est de 2,20 M€ », relève l'élu, précisant toutefois l'importance pour le Lauragais d'être innovant, créatif et d'obtenir ainsi une rallonge à l'enveloppe allouée par l'Europe.

G.K.

## à votre service

### URGENCES

**SAPEURS-POMPIERS.**  
Tél. 18 ou 112.

**POLICE SECOURS.** Tél. 17

**MÉDECINS-SAMU.** Tél. 15.

### PERMANENCES

**GENDARMERIE.**  
Tél. 04 68 23 10 70.

**CENTRE HOSPITALIER.**  
Tél. 04 68 94 56 56.

**PHARMACIE.**  
Tél. 32 37.

### LA DÉPÊCHE DU MIDI

**RÉDACTION.**  
31, rue Maréchal-Foch, 11400 Castelnaudary  
Tél. 04 68 60 59 70.

[redaction.castelnaudary@ladepeche.fr](mailto:redaction.castelnaudary@ladepeche.fr)

**ABONNEMENTS.**  
Tél. 04 68 11 90 11.

Livraison et modifications :  
Tél. 09 70 80 80 81.

### CINÉMA

La Halle aux grains. Tél.  
04 68 94 00 10.

**RELÂCHE.**

## tour de ville

### ANCIENS MARINS

L'assemblée générale de l'Amicale des anciens marins et marins anciens combattants de Castelnaudary et des environs se tiendra le samedi 16 décembre, à 9 h 30, à la maison des associations. À l'ordre du jour : comptes rendus moral et financier, informations et suggestions pour les rencontres et voyages prévus pour l'année 2018. Tous les anciens marins de la royale ou de la marchande désirant rejoindre notre amicale sont accueillis avec plaisir à cette assemblée, dans une ambiance conviviale typiquement marine.

### SOUTIEN SCOLAIRE



Le secteur éducation citoyenneté de la ville et la Confédération sociale des familles (CSF) proposent aux jeunes collégiens un accompagnement gratuit à la scolarité. Des bénévoles, deux agents municipaux et un agent de la CSF se mobilisent pour aider les élèves. Les collégiens sont accompagnés dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité.

Renseignements auprès de la maison des jeunes Fontanilles-Périé, 26, rue du Maréchal-Juin, tél. 04 68 23 22 78.

## testé pour vous

# Photo Bouchard : le robot photos, c'est nouveau

Une nouveauté à la boutique du photographe Olivier Bouchard (installé dans la galerie marchande Ô Castel), un robot photos ! Qu'est-ce que ? Une machine qui photographie en libre-service. Une sorte de cabine photographique ou Polaroid pour immortaliser vos événements : mariages, salons, séminaires, anniversaires, inaugurations, team building, cousinades, lancements de produits, repas de fin d'année... C'est simple, vous louez cette machine et l'installez chez vous, lors de votre événement. Les invités pourront se photographier et obtenir instantanément leur photo sur papier. « Elle est équipée d'un appareil photo reflex et s'adapte à tous lieux (galeries marchandes, boutiques...), explique Olivier Bouchard. Les photos sont de qualité. Un écran permet de se voir pour se photographier. On appuie sur un bouton et la photo sort. On peut la louer



Photo prise devant le robot photos./Photo DDM

avec d'autres options : un deuxième écran au-dessus pour faire défiler de la publicité, des fonds différents... ». Si vous ne voulez pas vos photos sur papier, vous pouvez les récupérer gratuitement sur une clé USB, chez Olivier. Location à partir de 200 € (tél. 04 68 23 15 01). Autre prestation chez Olivier Bouchard : le e-photo obliga-

toire pour le permis de conduire : « Nous avons un logiciel agréé par le ministère de l'Intérieur. On sort une photo sur laquelle il y a un code qui permet d'aller sur le net pour valider le dossier du permis de conduire ».

Et dernière nouveauté, une borne compatible avec les smartphones et les iPhones.